

et mettre fin au combat. » Mais il a ajouté: « L'ennemi doit maintenant savoir, après une amère expérience, que si les Nations Unies décidaient de cesser leurs patients efforts en vue de circonscrire la guerre au territoire coréen, et de pousser les opérations militaires jusqu'à ses régions côtières et à ses bases intérieures, la Chine rouge se trouverait acculée au risque d'un effondrement militaire imminent. » Certains ont interprété cette déclaration comme une menace, en ce sens que, si l'offre de paix était rejetée, les Nations Unies prendraient des mesures militaires contre la Chine. Tel est, en tout cas, le sens que la radio de Pékin a donné à cette déclaration, car elle annonçait dans la soirée du 28 mars que l'offre de paix avait été écartée comme étant un « bluff » et une « insulte au peuple chinois ».

La déclaration la plus controversée du général MacArthur a été celle-ci: « Toute décision en vue de régler le problème coréen ne devrait présenter aucune difficulté insurmontable à condition que l'on cherche à résoudre les questions en cause suivant leur importance intrinsèque sans les compliquer d'autres considérations qui n'ont aucun rapport direct avec la Corée, telles la question de Formose et l'admission de la Chine aux Nations Unies. » Ces paroles allaient à l'encontre de la déclaration de principes adoptée le 13 janvier 1951, avec l'assentiment des États-Unis, par la Commission politique des Nations Unies, selon laquelle le problème coréen est lié à celui de Formose et à la représentation chinoise aux Nations Unies.

Aussi le Département d'État s'empressa-t-il de manifester la surprise que lui causait la déclaration du général MacArthur. Le 24 mars, à la suite de consultations en très haut lieu, la déclaration suivante était publiée: « Le général MacArthur dirige les opérations militaires des Nations Unies en Corée en conformité des directives militaires qui lui sont données par l'entremise des chefs d'état-major interarmes des États-Unis et qui, comme le Président l'a précisé lors d'une récente conférence de presse, répondent parfaitement aux besoins de la situation militaire actuelle en Corée. Les questions d'ordre politique que le général MacArthur a déclaré n'être pas de son ressort en sa qualité de commandant militaire font l'objet d'études au sein des Nations Unies et de consultations intergouvernementales. »

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a signalé ce problème dans l'allocution qu'il a prononcée à Ottawa le 31 mars. Parlant des dangers qui menacent l'unité du monde libre, M. Pearson a déclaré:

L'autre danger que court l'unité du monde libre surgit quand ceux qui ont été chargés par les Nations Unies de la responsabilité militaire se permettent de faire des déclarations discutables qui outrepassent leur domaine et sèment la confusion, le trouble et même le désaccord. Il me paraît aussi impolitique, et même aussi dangereux, pour les généraux d'intervenir dans les questions de politique internationale qu'il le serait pour les diplomates de vouloir déterminer la stratégie militaire. C'est un de ces cas où il me semble que l'expert ne doit pas sortir de son domaine. Autrement, des difficultés inutiles surgissent et entravent cette coopération sans réserve qui est indispensable entre amis.

Question du 38° parallèle

La recherche d'une solution satisfaisante au problème coréen a surtout porté sur la question du 38° parallèle. Dès le début du mois, à mesure que les forces des Nations Unies poursuivaient leur avance, il devint évident qu'il faudrait bientôt prendre une décision sur les mesures à adopter lorsque le parallèle serait atteint. Après la retraite énigmatique des forces ennemies au milieu du mois, il parut de la plus haute importance de trancher la question de savoir s'il fallait refranchir la frontière.

En réponse à une interpellation intervenue à ce sujet à la Chambre des communes, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déclaré, le 20 mars: